Quelle pièce d'identité est acceptée pour une **transaction bpaid**?



Dernière mise à jour 08.2023

1. Carte d'identité belge



2. Cartes de séjour reprises ci-dessous :



- Carte A: Certificat d'inscription au registre des étrangers séjour
- Carte B: Certificat d'inscription au registre des étrangers
- Carte C: Carte d'identité d'étranger
- Carte D: Résident longue durée CE
- Carte H: Carte bleue européenne



- Carte A : Séjour limité
- ✓ Carte K : Établissement
- Carte L : Résident longue durée UE



- Carte E: Attestation d'enregistrement
- Carte E+ : Document attestant de la permanence du séjour
- Carte F: Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union
- Carte F+: Carte de séjour permanent de membre de la famille d'un citoyen de l'Union



✓ Carte M : article 50 TUE



- ✓ Carte EU Enregistrement
- ✓ Carte EU+ Séjour permanent



- ✓ Carte F Membre famille UE

- Carte M: article 50 TUE
- (v) Carte N: article 50 TUE Travailleur frontalier



- Carte d'identité diplomatique (D)
- Carte d'identité consulaire (C)
- Carte d'identité spéciale couleur bleue (P)
- Carte d'identité spéciale couleur rouge (S)

✓ Carte d'identité OTAN/SHAPE







